

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

Depuis 2006, la licence professionnelle *Management des organisations spécialité Métiers de l'administration territoriale* de l'Université de Bordeaux forme ses étudiants dans trois domaines distincts : la gestion des ressources humaines (GRH), les finances locales et les marchés publics, ainsi que l'urbanisme et l'action foncière. Ces étudiants (un peu plus d'une trentaine par an) doivent ainsi accéder, dans des collectivités territoriales, à des emplois statutaires ou contractuels d'assistant de direction, de secrétaire de mairie, ou encore, dans les trois domaines visés, à des emplois tels que chargés de la gestion du personnel, responsables de la gestion budgétaire et financière, monteurs d'opérations immobilières, etc.

Implantée dans l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Économie, Gestion et AES sur le site de Bordeaux, cette formation dispense ses enseignements en tronc commun au premier semestre (environnement territorial, action territoriale, méthodes professionnelles) suivi d'un stage en alternance durant 12 semaines au second semestre avec des enseignements de spécialisation en gestion des ressources humaines, finances et marchés publics ou encore urbanisme et action foncière.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Métiers de l'administration territoriale* de l'Université de Bordeaux offre à ses étudiants une solide formation dans les trois domaines visés qu'elle propose. Sans équivalent régional, cette licence professionnelle est bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est adossée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ainsi qu'aux centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale, et semble entretenir d'étroites relations avec les collectivités territoriales, dont certaines sont à l'origine de sa création. Il est cependant difficile d'apprécier précisément la nature de ses partenariats, les éléments permettant de les apprécier, tels que la composition détaillée de l'équipe pédagogique ou le nom des principaux partenaires, n'ayant pas été fournis.

Les enseignements et les contenus sont clairement structurés et organisés pour permettre la réussite des étudiants et leur professionnalisation progressive. Ainsi, le premier semestre est tourné vers la découverte de l'organisation et de l'action territoriale et l'apprentissage des méthodes mobilisables en situation professionnelle (conduite de projets, gestion d'équipes, etc.). Par la suite, l'importance accordée au stage (12 semaines) et une pédagogie par projet contribuent fortement à la formation des étudiants.

La qualité de la professionnalisation est confirmée par les excellents taux de réussite (97 %) et les bons taux d'insertion, compte tenu du contexte actuel de réorganisation et de restrictions budgétaires des collectivités territoriales (74 % de sortants en emploi stable pour les diplômés 2010).

La poursuite d'études est trop importante pour une licence professionnelle (environ un tiers des répondants à l'enquête de suivi d'insertion), ce qui peut là encore s'expliquer par la conjoncture économique et institutionnelle. Le dossier ne permet malheureusement pas de connaître les taux de réussite des étudiants aux concours d'accès à la fonction publique territoriale.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La place de la recherche est nécessairement limitée s'agissant d'une licence professionnelle, même si l'on note la participation des étudiants à des séminaires organisés par les collectivités partenaires.
Place de la professionnalisation	<p>La réflexion sur l'identification des compétences professionnelles ainsi que les métiers est bonne, ce qui se traduit dans la maquette par une spécialisation progressive. Après un premier semestre consacré à la découverte de l'organisation et de l'action territoriale ainsi qu'aux méthodes professionnelles mobilisables en situation (conduite de projets, gestion d'équipes, etc.), les étudiants partent en stage et reviennent en formation pour des cours de spécialisation. Ils doivent en outre conduire en petits groupes un projet tuteuré débouchant à la rédaction d'un mémoire.</p> <p>A la lecture du dossier, on n'identifie cependant pas tout à fait clairement le positionnement de cette formation par rapport à une licence <i>Administration publique</i>. En effet, si le fait de former aux métiers de l'administration publique territoriale ne saurait se limiter à la préparation aux concours qui y donnent accès, il est difficile d'évaluer si les étudiants qui sont issus de cette formation parviennent à obtenir des emplois de titulaires dans les collectivités territoriales, en l'absence d'unités d'enseignement (UE) spécifiques de préparation.</p>
Place des projets et stages	L'articulation des UE avec le stage et les projets tuteurés place logiquement ces derniers au centre de la formation et lui donne son caractère professionnalisant accentué. On notera cependant qu'un tel dispositif ne favorise pas nécessairement la réussite aux concours donnant accès à la fonction publique, ce que déplorent les rédacteurs du dossier. Même s'il est vrai que le recours, par les collectivités, aux emplois contractuels au détriment des postes de statutaires rendent sans doute l'accès aux concours plus difficile qu'aparavant, l'introduction d'un enseignement de préparation aux concours dans l'UE de méthodes professionnelles du premier semestre pourrait être envisagée.
Place de l'international	L'internationalisation est, dans le cas d'une licence professionnelle de ce domaine, sans objet, même si les rédacteurs envisagent une réflexion sur l'évolution des métiers de la fonction publique territoriale dans un contexte européen.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La sélection se fait de façon classique par dossier et entretien. On ne peut cependant pas réellement mesurer l'attractivité et la diversité des profils au vu des données transmises par l'établissement. Il n'y a pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite mais la taille des promotions autorise de toute façon un suivi personnalisé. On regrettera tout au plus l'absence de dispositifs d'aides à l'accès à cette formation, comme par exemple les « cordées de la réussite ».
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modes d'enseignements apparaissent classiques et adaptés à la taille des promotions. Le recours au MOOC (<i>massive open online courses</i>) est évoqué en point d'amélioration sans que l'on sache précisément quel secteur de la formation est concerné.
Évaluation des étudiants	Ici encore, les modalités d'évaluation paraissent classiques, tant en ce qui concerne les enseignements de cadrage que pour le stage ou les projets tuteurés. Des innovations pédagogiques en la matière sont possibles.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences à atteindre sont bien explicitées dans les documents fournis, même si la façon dont le suivi s'opère pour chaque étudiant n'est pas décrite précisément. La taille restreinte

	des groupes d'étudiant autorise cependant un suivi personnalisé par l'équipe pédagogique.
Suivi des diplômés	Les données dont dispose l'équipe pédagogique sont incomplètes, et le suivi pourrait être amélioré, ce que les rédacteurs du dossier paraissent souhaiter en ayant recours à l'association des anciens étudiants de la licence professionnelle. Cela doit leur permettre d'assurer un meilleur suivi individualisé et de constituer un réseau actif d'anciens étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'autoévaluation est bien conduite et le conseil de perfectionnement paraît jouer son rôle, même s'il pourrait être mobilisé plus régulièrement qu'une fois par an, pour un bilan de fin d'exercice. De la même manière les procédures d'autoévaluation existent et semblent satisfaisantes, comme en témoigne le dossier qui est bien rédigé et réflexif. Il ne semble pas exister de procédure d'évaluation des enseignements standardisée, mais le caractère limité des promotions d'étudiants peut expliquer ce fait, puisqu'un suivi et des échanges individuels sont possibles.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La parfaite adéquation entre les contenus et les objectifs de la formation permet de bien préparer les étudiants aux principaux métiers de l'administration territoriale.
- L'articulation entre le stage et le projet tuteuré donne l'occasion aux étudiants de mobiliser seuls ou en groupe des apprentissages théoriques, méthodologiques et pratiques.
- Cette formation présente de très bons taux de réussite et permet une bonne insertion professionnelle.

Points faibles :

- Les spécificités de cette formation par rapport à la licence *Administration publique* n'apparaissent pas clairement.
- Le suivi du devenir des étudiants est insuffisamment précis.
- Le dossier est partiellement incomplet et ne précise pas la composition de l'équipe pédagogique.

Conclusions :

La licence professionnelle *Management des organisations, spécialité Métiers de l'administration territoriale* de l'Université de Bordeaux paraît bien structurée et adaptée à son environnement socio-économique. Elle forme et insère bien ses étudiants dans les secteurs de la gestion des ressources humaines, les finances locales et les marchés publics, ainsi que l'urbanisme et l'action foncière. Même si l'autoévaluation est globalement bien conduite, une amélioration du suivi du devenir des étudiants serait souhaitable, notamment afin d'évaluer les taux de réussite aux concours de la fonction publique territoriale.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.